



3èmes Journées nationales d'étude et de formation en socio-sport

Synthèse Atelier 5 :

***Développer une action d'insertion
socio-professionnelle par le sport***



Atelier 5 : Développer une action d'insertion professionnelle par le sport

> Introduction :

- Animateur : **Aurélie COMETTI**, Experte d'Impact social par le sport, et introduction par **Nicolas PENIN**, Chercheur, atelier SHERPAS, du laboratoire régional URePSSS, Université d'Artois.
- Intervenant(e)s :
 - **Stéphane PROTCH**, Responsable des Partenariats Opérationnels, France Travail Occitanie
 - **Svetlana GJORGJIEVSKI**, Directrice GEIQ, Fédération National Profession Sports et Loisirs
 - **Pierre FILLAUDEAU**, Responsable d'accompagnement, ScaleChanger
 - **Martine ROBERT**, Fondatrice, Action Prévention Sport

- **Introduction par Aurélie COMETTI :**

La thématique de l'insertion socio-professionnelle est une question d'actualité, et cela fait plusieurs années que les acteurs du domaine développent des actions d'insertion par le sport. L'objectif de l'atelier est d'essayer de prendre du recul afin de comprendre ce qui est nécessaire pour développer une action efficace et d'identifier les clés de la réussite pour une insertion socio-professionnelle par le sport. Il est important de distinguer l'insertion "par" le sport et l'insertion "dans" le sport, car ces deux notions ne recouvrent pas les mêmes réalités.

On distingue quatre types d'actions d'insertion par le sport :

- L'approche "aller vers", qui vise à faciliter l'accès au public cible.
- La remobilisation des individus à travers des activités sportives.
- Le développement des compétences transversales ou "soft skills".
- L'acquisition de compétences techniques en vue d'une intégration dans le monde de l'entreprise.
- **Introduction par Nicolas PENIN :**

L'insertion professionnelle est essentielle dans l'intervention socio-sportive. L'APS (Action Prévention Sport) met en lumière le rôle des associations pionnières, et le Pacte de l'inclusion par le sport place cette dimension au cœur du secteur. Cependant, la définition de l'insertion socio-professionnelle reste floue, car elle englobe des enjeux sociaux et de santé.

Comprendre l'articulation entre les dimensions sociales et professionnelles est crucial. Les problèmes de santé et d'accès à l'emploi soulèvent des questions importantes. La mesure de l'impact des dispositifs d'insertion est complexe, influencée par des facteurs externes comme le marché de l'emploi et les conditions de travail.

La précarité, la stabilité et les conditions de travail affectent la qualité de l'insertion, et l'économie de subsistance, comme les emplois non déclarés, reste importante dans certains territoires. Le sport peut jouer un rôle clé dans ces dynamiques.





Il est important de clarifier la distinction entre l'insertion "dans" et "par" le sport. Une approche uniquement quantitative peut négliger ceux qui nécessitent un accompagnement plus long. Croiser approches quantitatives et qualitatives est nécessaire pour améliorer l'efficacité des dispositifs.

L'insertion dépend de plusieurs facteurs, notamment l'acquisition de compétences professionnelles, le développement des soft skills, et l'impact de l'activité physique sur ces compétences. Un réseau relationnel efficace est également crucial pour accéder aux opportunités professionnelles.

> Points clés développés durant l'atelier :

- **Intervention de Martine ROBERT, Fondatrice d'Action Prévention Sport :**

L'association est née de l'initiative d'athlètes de haut niveau conscients de l'impact de leur carrière sur leur vie après le sport. Ils ont su valoriser les compétences acquises pour favoriser le développement personnel et les relations sociales à travers le sport.

En 30 ans, 10 000 personnes ont été soutenues. Après un parcours de 7 à 8 mois, 60 % trouvent un emploi, une formation ou reprennent leurs études, tandis que 75 % surmontent des problématiques telles que le décrochage, les violences ou le non-respect des règles. Par ailleurs, 80 sessions de qualification aux métiers du sport ont été organisées pour des personnes éloignées de l'emploi.

Initialement, l'action visait à aider les jeunes sportifs en décrochage scolaire à devenir éducateurs sportifs en surmontant les barrières théoriques. Le succès de cette première promotion a permis d'élargir les actions. Pour les jeunes en précarité sociale, des parcours ont été créés pour résoudre des difficultés liées à la consommation, à la justice ou au logement. Pour ceux manquant de représentation des métiers du sport, une filière complète allant de la socialisation à la formation DE JEPS a été mise en place.

Le sport est utilisé comme un outil global pour améliorer l'image de soi, les relations aux autres et l'effort. La méthode repose sur un accompagnement basé sur le temps et la construction de projet, avec des moyens pédagogiques adaptés et une progression par étapes. Le soutien collectif et les échanges entre pairs sont essentiels, tout comme une méthode en constante évolution pour s'adapter aux contextes sociaux et économiques.

- **Réaction autour des éléments apportés :**

Nicolas PENIN rappelle que l'intention fondatrice est l'insertion professionnelle. Grâce à leur vécu et à leur parcours, les sportifs de haut niveau (SHN) acquièrent des compétences précieuses. L'enjeu est de systématiser ces apprentissages pour capitaliser sur ces expériences individuelles et les intégrer dans des propositions pouvant toucher d'autres individus.

Des études montrent que, selon la discipline sportive, la pratique de haut niveau peut influencer différemment les résultats scolaires. Par exemple, le basket aux États-Unis est associé à de moins bons résultats scolaires, tandis que d'autres disciplines favorisent la réussite scolaire.





Une formation en Auvergne-Rhône-Alpes, en collaboration avec l'AS Monferrand Rugby, intitulée « Manager mon métier de SHN », illustre cette approche. Pendant cette formation, les SHN mettent en avant leurs compétences et soft skills acquises tout au long de leur parcours sportif. À l'issue de la formation, un bilan de compétences est réalisé pour orienter vers une formation adaptée aux acquis du parcours.

- **Intervention de Svetlana GJORGJIEVSKI, Directrice GEIQ, FNPSL :**

Il existe plus de 200 GEIQ (Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification) en France, dans des secteurs comme le BTP, la logistique, et l'industrie, mais le sport n'était pas représenté. La Fédération Nationale Profession Sport et Loisirs a innové en utilisant le GEIQ pour l'insertion dans les métiers du sport. En 2019, une étude de faisabilité a été lancée, suivie d'une expérimentation à Moulins (Allier), un territoire rural. Le GEIQ y a accompagné 30 jeunes dès la première année, les formant aux métiers du sport et de l'animation.

L'accompagnement va au-delà de la formation traditionnelle, en intégrant remobilisation et développement des soft skills. Le parcours commence souvent six mois avant l'entrée en contrat d'apprentissage, via des dispositifs comme la mission locale ou le dispositif Impulsion.

Parcours pour intégrer le GEIQ :

- Découverte des métiers : Ateliers sportifs pour sensibiliser aux métiers du sport.
- Pratique et orientation : Identification des motivations à travers la pratique.
- Accompagnement et immersion : Projet défini avec un conseiller en insertion, puis Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE) de 250 à 300 heures.

En parallèle, les employeurs sont mobilisés pour identifier les besoins et sourcer les candidats. Le taux d'insertion est de 70% vers l'emploi, avec 90% de maintien en poste.

Le GEIQ Pays de la Loire a été le premier à se lancer avec le dispositif « Passer le Cap », visant à déployer une antenne GEIQ dans chaque département et à féminiser les métiers du sport, où la représentation des femmes reste faible.

- **Intervention de Stéphane PROTCH, Responsable des Partenariats Opérationnels, France Travail Occitanie**

France Travail joue un rôle clé dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi, la production de données sur le marché du travail et le soutien aux recrutements. En collaboration avec un vaste réseau de partenaires (missions locales, acteurs de l'insertion socio-professionnelle, clubs sportifs, collectivités, etc.), l'objectif est de proposer une offre complète allant de l'accompagnement social à l'insertion dans l'emploi.

En Occitanie, le programme « Club Sportif Engagé » a été lancé pour créer des ponts entre entreprises et jeunes issus des quartiers. À travers des événements comme « Stade vers l'emploi », France Travail favorise la rencontre entre recruteurs et candidats, en valorisant les soft skills acquises par la pratique sportive. Ce dispositif permet de dépasser les représentations et de répondre au paradoxe du marché de l'emploi : des entreprises peinant à recruter et des demandeurs d'emploi éloignés de l'offre.





L'accompagnement spécifique des publics éloignés de l'emploi (demandeurs longue durée, jeunes, bénéficiaires du RSA, personnes en situation de handicap) est essentiel pour favoriser leur retour à l'emploi durable.

Le rôle de France Travail est également d'accompagner un réseau de 74 agences sur le terrain pour faciliter la mise en relation entre demandeurs d'emploi, entreprises et clubs sportifs. L'approche repose sur une logique flexible, où rien n'est préformaté. Il s'agit d'identifier les porteurs de projet, mobiliser des financements, et accompagner la structuration pédagogique et RH.

En Pays de la Loire, la coordination avec les partenaires régionaux a permis d'intégrer des bénéficiaires du RSA et des habitants des QPV. Les GEIQ accueillent également des jeunes et des personnes en situation de handicap. L'objectif est de mutualiser les expériences et d'essaimer les bonnes pratiques à l'échelle nationale.

- **Intervention de Pierre FILLAUDEAU, Responsable d'accompagnement, ScaleChanger**

L'accompagnement à l'essaimage de projets socio-sportifs vise à soutenir des structures dans la formalisation de leurs pratiques et actions. L'objectif est de leur permettre de partager leurs connaissances et savoir-faire avec d'autres structures ou clubs souhaitant mener des actions socio-sportives sur leur territoire, mais qui n'ont pas l'expérience ou l'expertise nécessaire.

L'essaimage permet ainsi d'accompagner le changement d'échelle et de déployer des projets d'insertion socio-professionnelle par le sport sur de nouveaux territoires. Il s'agit non seulement de transmettre des compétences, mais aussi d'adapter les actions aux réalités locales.

Différentes modalités d'essaimage existent :

- **L'essaimage par fertilisation** : Une association socio-sportive expérimentée, comme APS avec 30 ans d'expérience, transmet ses compétences, savoir-faire et méthodes à d'autres territoires pour répondre à des besoins locaux. C'est une approche souple et adaptée au contexte local.
- **Le transfert formel de savoir-faire** : Un réseau d'acteurs se constitue avec des processus plus formalisés (charte, modèle opératoire spécifique). Cela permet un essaimage plus structuré, mais plus contraignant pour le porteur de projet.
- **L'essaimage centralisé** : Moins fréquent par manque de ressources, cette approche repose sur une association très implantée sur un territoire qui développe une méthode plus standardisée et systématisée pour se déployer sur un autre territoire.

Les clés pour réussir l'essaimage :

- Mobiliser les bonnes ressources sur le territoire : créer une équipe éducative socio-sportive, identifier des dirigeants capables de porter le projet et sécuriser les financements nécessaires.
- S'appuyer sur l'expérience de structures ayant déjà mené des projets similaires : certaines structures avec plus de 20 ans d'expérience sont prêtes à accompagner de nouvelles initiatives.
- Mesurer l'impact à la fois sur les publics accompagnés et sur le territoire : l'évaluation quantitative et qualitative est essentielle pour rassurer les financeurs et valoriser le projet.





- S'appuyer sur des partenaires clés comme France Travail, les collectivités locales et des financeurs (mécénat, appels à projets).
- Réaliser un diagnostic territorial préalable pour identifier les besoins et les conditions favorables à la réussite du projet.

> Atelier : Quelles sont les conditions de réussite d'une action d'insertion socio-professionnelle par le sport ?

Groupe 1 :

Comprendre l'écosystème local pour éviter la concurrence et collaborer efficacement. Adapter les méthodes d'encadrement aux besoins spécifiques des publics et tenir compte de leur parcours de vie. Clarifier les objectifs du projet et intégrer les entreprises pour des actions adaptées. Favoriser une dynamique de club pour un partage de ressources et un soutien collectif.

Groupe 2 :

Utiliser le sport pour favoriser l'employabilité en connaissant bien les bénéficiaires et les opportunités d'emploi. S'adapter aux contraintes administratives et temporelles tout en accompagnant les jeunes à se projeter à long terme, en tenant compte de la mobilité et de l'évolution du marché de l'emploi.

Groupe 3 :

La réussite du projet repose sur la formation d'éducateurs spécialisés dans l'insertion socio-professionnelle par le sport, la collaboration avec des partenaires expérimentés pour co-construire des parcours adaptés, l'utilisation du sport pour détecter et accompagner les publics invisibles, et l'obtention de financements pour assurer la pérennité des actions.

Groupe 4 :

Questions clés :

Où et comment ? Identifier les acteurs, les lieux et les collaborations possibles pour avoir un impact réel.

Qui fait quoi ? Définir les rôles et s'assurer que l'éducateur socio-sportif ait l'aptitude à convaincre les jeunes de participer.

Quel sport choisir ? Le sport doit être adapté à chaque situation, simple et accessible, pour avoir un impact significatif.

> Conclusion :

Aurélié COMMETI :

Ce que je retiens :

- Connaissance des publics : Importance de bien comprendre les publics que l'on accompagne.



- Diagnostic territorial : Analyser le territoire et identifier les partenaires et acteurs avec qui travailler.
- Le plaisir dans l'action : Ne pas oublier d'intégrer la notion de plaisir, souvent négligée quand on se concentre sur les compétences et les actions à mettre en place.
- Emploi et éloignement : L'emploi ne doit pas être considéré comme une finalité évidente, surtout pour des publics de plus en plus éloignés de l'emploi. Le sport doit retrouver sa place dans ce processus.
- Difficulté d'aller vers les publics éloignés : Le défi est d'aller chercher des publics de plus en plus distants, qui n'ont pas forcément l'envie ou la connaissance des dispositifs existants.

Nicolas PENIN :

Ce qui ressort :

- Clarification de l'insertion socio-professionnelle : L'insertion socio-professionnelle doit être décomposée en fonction des secteurs et métiers spécifiques. Il est essentiel de bien définir les termes pour éviter les malentendus.
- Compétence et connaissance : La réussite de l'insertion nécessite une grande expertise et des connaissances spécifiques, car chaque situation est unique et doit être adaptée à différents niveaux.
- Structuration de l'action : La réflexion sur la structuration des actions est essentielle, sans minimiser les singularités des publics. Il faut éviter l'économie paresseuse et veiller à une approche technique et pédagogique bien pensée.
- Système multipartenarial : Un fonctionnement multipartenarial, basé sur la complémentarité et la cohésion des acteurs, est essentiel pour une action réussie. Une définition claire des missions et des rôles de chacun permet une meilleure coopération.
- Ciblage des dispositifs : Réfléchir à ce qui est vraiment proposé dans les dispositifs, en fonction des objectifs et des besoins des publics, et être transparent sur les réalités des dispositifs pour éviter de fausses attentes.

